

A.JAMES

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 407 600 EUR.
Siège social : 26 rue de la Libération 50370 BRECEY
327 834 214 RCS COUTANCES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
24 JUIN 2026

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le résultat déficitaire de 2 129 535 euros en totalité au compte « report à nouveau » débiteur qui s'élève ainsi à 3 505 731 euros.

Compte tenu de ce résultat, l'associée unique prendra les décisions requises par l'article L 225-248 du Code de commerce.

Distribution de dividendes :
Nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices il a été distribué les dividendes suivants :

Exercices	Dividendes	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
31/07/2025	-	-	-
31/07/2024	360.000€	21 053,33	338 946,67€
31/07/2023	-	-	-

Pour copie certifiée conforme
Thibaut POULAIN
PRESIDENT

Signé par :

472BB9ECD9AF462...

I. BILAN AU 31/12/2025

Signé par :



472BB9ECD9AF462...

A. Bilan actif

Copie certifiée conforme à l'original

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/07/2025
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	424 906,25	311 021,27	113 884,98	104 067,43
Fonds commercial	353 681,72		353 681,72	353 681,72
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	3 413 936,90	847 631,01	2 566 305,89	2 385 483,11
Installations techniques, mat. et outillage	5 327 019,34	3 729 497,62	1 597 521,72	1 665 989,44
Autres immobilisations corporelles	2 241 587,77	1 266 426,68	975 161,09	1 036 789,53
Immobilisations en cours, avances et acomptes	751 599,31		751 599,31	784 243,12
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	20 000,00		20 000,00	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				20 000,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 339,60		16 339,60	200 689,92
ACTIF IMMOBILISE	12 549 070,89	6 154 576,58	6 394 494,31	6 550 944,27
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 061 321,10		1 061 321,10	1 273 764,12
En-cours de production de biens	1 188 029,86		1 188 029,86	1 003 585,00
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	121 678,20		121 678,20	
Marchandises	-17 302,00		-17 302,00	
Avances, acomptes versés sur commandes	16 598,35		16 598,35	148 845,52
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 920 833,59	234 940,83	3 685 892,76	3 997 162,69
Autres créances	1 413 409,42	390 797,78	1 022 611,64	1 042 815,82
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	393 148,06		393 148,06	677 989,95
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	126 336,08		126 336,08	283 650,55
ACTIF CIRCULANT	8 224 052,66	625 738,61	7 598 314,05	8 427 813,65
Frais d'émission d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif et différences d'éval.				
TOTAL GENERAL	20 773 123,55	6 780 315,19	13 992 808,36	14 978 757,92

SAS A-JAMES

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/07/2025
Capital social ou individuel (dont versé : 2 407 600,00)	2 407 600,00	2 407 600,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	418 686,09	418 686,09
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	160 469,04	160 469,04
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	325 567,69	325 567,69
Report à nouveau	-1 376 196,75	-0,07
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 129 535,17	-1 376 196,68
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-193 409,10	1 936 126,07
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	9 048,00	9 048,00
Provisions pour charges	7 055,00	7 055,00
PROVISIONS	16 103,00	16 103,00
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 779 565,46	4 130 718,30
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		499 653,09
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 430 964,61	1 339 446,92
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 254 171,17	3 834 307,50
Dettes fiscales et sociales	1 720 538,27	1 917 346,52
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	195 653,37	
Instrument financier à terme		
Autres dettes	3 789 221,58	1 305 056,52
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	14 170 114,46	13 026 528,85
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation		
TOTAL GENERAL	13 992 808,36	14 978 757,92

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025

Signé par :

Thibaut POULAIN

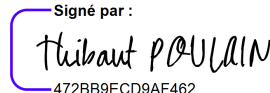
472BB9ECD9AF462...

Copie certifiée conforme à l'original

Rubriques	Exercice 31/12/2025			Exercice
	France	Exportation	Total	31/07/2025
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	1 766 577,35		1 766 577,35	19 404 349,11
Production vendue de services	5 227 066,67	100 657,96	5 327 724,63	1 787 086,28
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	6 993 644,02	100 657,96	7 094 301,98	21 191 435,39
Production stockée			184 444,86	250 770,00
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			8 666,64	6 500,00
Reprises sur amortissements et provisions			8 361,20	32 316,12
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			62 500,00	
Autres produits			90 916,92	126 345,62
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 449 191,60	21 607 367,13
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			32 855,15	
Variation de stock (marchandises)			9 036,15	-3 213,52
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 107 834,26	8 068 195,02
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			99 030,67	213 120,48
Autres achats et charges externes			2 585 204,10	6 528 099,69
Impôts, taxes et versements assimilés			93 918,97	171 301,98
Salaires et traitements			1 399 307,99	3 778 208,62
Cotisations sociales			1 008 737,98	2 648 512,15
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			304 812,77	628 163,04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations et dépréciations			625 738,88	
Dotations aux provisions				7 055,00
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			70 908,59	
Autres charges			163 281,49	787 793,16
CHARGES D'EXPLOITATION			9 500 667,00	22 827 235,62
RESULTAT D'EXPLOITATION			-2 051 475,40	-1 219 868,49
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			5 431,65	19 325,69
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			4 922,94	14 072,80
Autres intérêts et produits assimilés			508,71	5 252,89
Reprises sur dépréciations				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
CHARGES FINANCIERES			83 491,42	177 088,77
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			83 491,42	177 088,77
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-78 059,77	-157 763,08
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-2 129 535,17	-1 377 631,57
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				4 877,11
RESULTAT EXCEPTIONNEL				-4 877,11
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices				-6 312,00
TOTAL DES PRODUITS			7 454 623,25	21 626 692,82
TOTAL DES CHARGES			9 584 158,42	23 002 889,50
BENEFICE OU PERTE			-2 129 535,17	-1 376 196,68

SAS A-JAMES

Signé par :



472BB9ECD9AF462...

Copie certifiée conforme à l'original

VI. ANNEXE

1. CHANGEMENT DE METHODE ET FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE.....	3	4.7. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES..	14
1.1. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE – APPLICATION DU REGLEMENT ANC 2022-06	3	4.8. COMPTES DE REGULARISATION ET D'ATTENTE.....	14
1.1. CHANGEMENT D'ESTIMATION COMPTABLE	4	4.8.1. Charges constatées d'avance	14
1.2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE.....	4	4.8.2. Produits à recevoir	14
1.3. CONSOLIDATION	4	4.8.3. Ecarts de conversion.....	14
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	5	5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	15
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES ...	6	5.1. CAPITAUX PROPRES.....	15
3.1. IMMOBILISATIONS.....	6	5.2. PROVISIONS REGLEMENTEES	15
3.1.1. Immobilisations incorporelles	6	5.3. PROVISIONS.....	15
3.1.2. Immobilisations corporelles.....	7	5.3.1. Provisions pour risques.....	15
3.1.3. Immobilisations financières	8	5.3.2. Provisions pour charges	16
3.2. STOCKS	8	5.3.3. Provision pour dépréciation des immobilisations	16
3.3. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (VMP) ET DISPONIBILITES	8	5.3.4. Provision amortissements dérogatoires et autres provisions réglementées	16
3.4. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	9	5.3.5. Provisions pour dépréciation des stocks..	16
3.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9	5.3.6. Provisions pour dépréciation des créances.....	17
3.6. ENGAGEMENTS DE RETRAITE.....	9	5.4. ECHEANCIER DES DETTES	17
3.7. DETTES ET FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT	9	5.5. CHARGES A PAYER	17
3.8. CAPITAUX PROPRES	9	5.6. COMPTES DE REGULARISATION.....	18
3.9. RESULTAT EXCEPTIONNEL	10	5.6.1. Produits constatés d'avance.....	18
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	11	6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	19
4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	11	6.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES ...	19
4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice	11	6.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.....	19
4.1.2. Tableau des amortissements.....	12	6.3. REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	19
4.1.3. Provision pour dépréciation des immobilisations.....	12	6.4. RESULTAT FINANCIER	19
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12	6.1. RESULTAT EXCEPTIONNEL	20
4.3. STOCKS ET ENCOURS DE PRODUCTION	13	6.2. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES.....	20
4.4. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	13	7. FISCALITE	21
4.5. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	13	7.1. VENTILATION DE L'IMPOT	21
4.6. CENTRALISATION DES POSTES DE BILAN	14	7.2. FISCALITE DIFFEREE.....	21
		7.3. INCIDENCE SUR LE RESULTAT DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS FISCALES	21

8. INFORMATIONS DIVERSES 22	<i>8.3.1. Dettes garanties par des sûretés réelles... 22</i>
8.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE. 22	<i>8.3.2. Engagements particuliers financiers..... 22</i>
8.2. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION 22	<i>8.3.3. Crédit-bail 22</i>
8.3. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET HORS BILAN 22	<i>8.3.4. Engagements de retraite 23</i>

SAS A-JAMES

1. CHANGEMENT DE METHODE ET FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 13 992 808 €, et au compte de résultat dégageant une perte de -2 129 535 €.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/08/2025 au 31/12/2025 soit une durée de 5 mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président et présentés aux associés.

1.1. Changement de méthode comptable – Application du règlement ANC 2022-06

A compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, la société a appliqué pour la première fois le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

L'application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122-1 et 831-3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent :

- La nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charges ;
- La création/modification de comptes du plan comptable général ;
- L'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Conformément à l'article 27 du règlement, les postes de N-1 ont été reclassés uniquement aux fins de présentation, afin de permettre leur comparabilité avec les nouveaux modèles. Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice N-1.

Il convient toutefois de préciser que l'Actif du Bilan, extrait du feuillet correspondant de liasse fiscale, n'est pas présenté conformément au nouveau modèle prévu par l'ANC 2022-06. La ligne « Charges constatées d'avance » demeure présentée en pied de l'Actif et non au niveau des lignes « Créances ».

L'application du règlement ANC n°2022-06 génère les impacts suivants sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice N.

TABLEAU DE RECLASSEMENT DES POSTES EN N (PRESENTATION SELON ANC 2022-06)

Poste concerné (ancien modèle)	Montant N selon ancien format	Reclassement requis au titre du règlement	Poste d'arrivée dans le nouveau modèle (intitulé complet)	Montant après reclassement
Produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles (en produits exceptionnels)	- 62 500	Reclassées en produits d'exploitation	Produits des cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 62 500
Transferts de charges	- 3 109	Reclassées en produits d'exploitation	Production vendue de services	-3 109
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées (en charges exceptionnelles)	70 909	Reclassées en charges d'exploitation	Valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	70 909

1.1. Changement d'estimation comptable

Néant.

1.2. Faits majeurs de l'exercice

L'associé unique a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social et de la fixer au 31 décembre de chaque année à compter du 1^{er} décembre 2025.

L'exercice social en-cours au donc une durée exceptionnelle de 5 mois, jusqu'au 31 décembre 2025.

1.3. Consolidation

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : CBASE
	Siège : 26 avenue de l'Europe 62250 LEULINGHEN-BERNES
	N° d'identification (si entité française) : 314 818 758 00034
	Lieu où les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues : 26 avenue de l'Europe 62250 LEULINGHEN-BERNES
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom
	Siège
	N° d'identification (si entité française)
	Lieu où les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues

SAS A-JAMES

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC 2022-06, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle ;
- Comparabilité et continuité de l'exploitation ;
- Régularité et sincérité ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Compte tenu du déficit de l'exercice, les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, l'associée unique, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, devra, dans les quatre mois de la décision d'approbation des comptes, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- ✓ Les logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production (y compris les frais d'acquisition) ;
- ✓ Les fonds commerciaux acquis (y compris la quote-part des malis non affectée aux actifs identifiables apportés) ;
- ✓ Les frais de développement qui sont immobilisés s'ils satisfont aux conditions précises d'activation.

Les dépenses liées aux activités de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

- ✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Pour les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...), la société opte pour le rattachement au coût d'acquisition. Les frais de formation externes afférents aux formations nécessaires à la mise en service de l'immobilisation sont comptabilisés directement en charges. Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

SAS A-JAMES

✓ Amortissement

Les fonds commerciaux et les immobilisations en cours ne sont pas amortis. La durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement, selon le mode linéaire.

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

Nous appliquons la présomption de durée non limitée de notre fonds commercial.

En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel est réalisé.

Le cas échéant, il fait l'objet d'une dépréciation. Les actifs ayant des caractéristiques similaires suivent un traitement comparable.

✓ Amortissement dérogatoire

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

✓ Dépréciation des immobilisations incorporelles

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée. Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée sont testés au moins une fois par exercice. Les autres immobilisations sont testées lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

3.1.2. Immobilisations corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Pour les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...), la société opte pour le rattachement au coût d'acquisition. Les frais de formation externes afférents aux formations nécessaires à la mise en service de l'immobilisation sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées. Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

✓ Amortissement

En application de l'approche par composants, la société utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus à l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu.

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

- ✓ Amortissement dérogatoire

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

- ✓ Dépréciation des immobilisations corporelles

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée.

3.1.3. Immobilisations financières

❖ Les titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droit de mutation, honoraires...).

- ✓ Dépréciation

Une analyse de l'évaluation des titres de participation est réalisée en tenant compte le cas échéant des spécificités de chaque société ou de leur marché. Une provision pour dépréciation des titres de participation peut être comptabilisée lorsqu'une perte de valeur durable est constatée.

❖ Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnements versés ainsi que les titres, autres participations, que la société a l'intention de conserver durablement.

3.2. Stocks

En ce qui concerne la valorisation des stocks finaux, elle a été effectuée suivant la méthode :

- ✓ Du prix de revient moyen pondéré de décembre 2025 matière d'approvisionnements ;
- ✓ Du prix de revient historique de production, le cas échéant retraité des coûts anormaux supportés sur l'exercice, ou d'achat en matière de produits intermédiaires et finis et de marchandises.

Pour la valorisation du stock, le prix plancher s'applique lorsque le prix de vente est inférieur au prix de valorisation du stock. Dans ce cas, une provision pour dépréciation de stock peut être constatée.

3.3. Valeurs mobilières de placement (VMP) et disponibilités

❖ Les valeurs mobilières de placement (VMP)

Les valeurs mobilières de placement sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Elles sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition (converties en euros au cours du jour pour les VMP en devises). Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation.

SAS A-JAMES

❖ Les disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

3.4. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont classées, en bas de bilan et dans l'état des échéanciers (voir § n° 4.4) selon la durée restant à courir, à la date de clôture du bilan, jusqu'à leur échéance en distinguant les créances à un an au plus et à plus d'un an.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.5. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées pour prendre en compte les sorties ou risques potentiels liés à des litiges ou à des obligations réglementaires afférentes à l'activité de la société.

3.6. Engagements de retraite

En application des dispositions de C. com Art. L 123-13, al.3 et PCG, art. 531-4/1, le montant des engagements de départ à la retraite, déduction faite des avoirs capitalisés sur les contrats IFC en cours, n'est pas provisionné au bilan (voir § n° 8.4.2).

3.7. Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission d'emprunt sont portés à l'actif (en « charges à répartir ») et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

Les dettes sont classées, en bas de bilan et dans l'état des échéanciers (voir § n° 5.4) selon la durée restant à courir, à la date de clôture du bilan, jusqu'à leur échéance en distinguant les dettes à un an au plus, à plus d'un an et cinq ans au plus tard et à plus de cinq ans.

A ce jour, les emprunts de la société ne sont pas assortis de clause de remboursement en cas de non-respect d'objectifs définis.

3.8. Capitaux propres

Les subventions d'investissement reçues des collectivités publiques et organismes assimilés au titre des biens immobilisés sont portées au poste « Subventions d'investissement » (présenté au sein des capitaux propres) et reprises au compte de résultat proportionnellement à l'amortissement des biens concernés.

3.9. Résultat exceptionnel

Une des évolutions majeures de la nouvelle réglementation réside dans la nouvelle définition de présentation des éléments exceptionnels du compte de résultat. Désormais, les éléments du résultat exceptionnel :

- Ne sont plus les opérations considérées comme ayant une nature exceptionnelle au regard de la nomenclature du plan de compte (les cessions, les pénalités, les indexations...) ;
- Mais les seuls produits et charges directement liées à un évènement considéré comme majeur et inhabituel au regard des faits et circonstances.

SAS A-JAMES

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2025	Acquisitions et virements de poste à poste	Diminutions et Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2025
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	745 236	33 352			778 588
Total 1 Incorporelles	745 236	33 352	0	0	778 588
Terrains		65 130		65 130	
Constructions sur sol propre	24 537				24 537
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....	3 120 925	269 116		640	3 389 400
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	5 278 249	48 770			5 327 019
Matériel de transport	1 723 631	12 657			1 736 288
Matériel de bureau et informatique, mobilier	509 157	7 241		11 098	505 300
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	10 656 499	402 914	0	76 868	10 982 544
Immobilisations corporelles en cours (1)	784 243	338 492	371 136		751 599
Total 3 Encours Corporelles	784 243	338 492	371 136	0	751 599
Acomptes					
TOTAL	12 185 978	774 758	371 136	76 868	12 512 731

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

4.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2025	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2025
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	287 487	23 534		311 021
Total 1	287 487	23 534	0	311 021
Terrains				
Constructions	759 978	87 789	136	847 631
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	3 612 260	117 238		3 729 498
Matériel de transport	887 075	55 017		942 092
Matériel de bureau informatique, mobilier	308 923	21 234	5 823	324 335
Total 2	5 568 236	281 278	5 959	5 843 556
TOTAL	5 855 723	304 812	5 959	6 154 577

Les dotations et reprises aux amortissements de l'exercice sont imputées en exploitation.

4.1.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe [5.3.3. Etat des provisions](#).

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/07/2025	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2025	Provision	Valeur Nette au 31/12/2025
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	20 000			20 000		20 000
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	200 690	1 581	185 932	16 340		16 340
TOTAL	220 690	1 581	185 932	36 340	0	36 340

✓ Prise et cession de participation de l'exercice

Néant.

✓ Tableau des filiales et des participations

Cf. pièce jointe.

SAS A-JAMES**4.3. Stocks et encours de production**

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2025
Matières premières	1 044 019		1 044 019
Marchandises			
Produits finis	121 678		121 678
En-cours de production de biens	1 188 030		1 188 030
En-cours de production de services			
TOTAL	2 353 727	0	2 353 727

Les provisions pour dépréciation des stocks sont établies selon les modalités décrites au paragraphe 5.3.5.

4.4. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 5 476 919 € en valeur brute au 31/12/2025 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	16 340	0	16 340
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	16 340		16 340
ACTIF CIRCULANT :	5 460 580	4 782 263	678 316
Clients	3 633 316	3 633 316	
Clients douteux	287 518		287 518
Personnel et comptes rattachés	25 601	25 601	
Organismes sociaux	1 132	1 132	
Etat : impôt sur les bénéfices	21 324	21 324	
Etat : impôts et taxes diverses	153 674	153 674	
Groupe et associés	390 798		390 798
Débiteurs divers	820 881	820 881	
Charges constatées d'avance	126 336	126 336	
TOTAL	5 476 920	4 782 263	694 656

4.5. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/07/2025
Créances clients et comptes rattachés	3 920 834	234 941	3 685 893	3 997 163
TOTAL	3 920 834	234 941	3 685 893	3 997 163

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au [paragraphe 5.3.6.](#)

4.6. Centralisation des postes de bilan

Toutes les transactions significatives réalisées par la société entrant dans le champ de cette section sont conclues entre sociétés du groupe.

Aucune transaction significative n'a été conclue hors conditions de marché.

4.7. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

VMP ET DISPONIBILITES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/07/2025
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	393 148		393 148	677 990
TOTAL	393 148	0	393 148	677 990

4.8. Comptes de régularisation et d'attente

4.8.1.Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 126 336 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025
Charges d'exploitation	126 336
Charges financières	
TOTAL	126 336

4.8.2.Produits à recevoir

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	109 288
Clients – Factures à établir	280 818
Fournisseurs – avoirs à obtenir	7 031
Intérêts courus sur créances rattachées	
Intérêts courus sur compte courant	
TOTAL	397 137

4.8.3.Ecarts de conversion

Néant.

SAS A-JAMES

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Le capital social de la société s'élève à 2 407 600 euros. Il est composé de 6 019 actions, émises et entièrement libérées, d'une valeur nominale de 400 euros.

✓ Tableau de variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	31/07/2025	Affectation du résultat	Distrib. dividendes	Résultat de l'année	Autres variations	31/12/2025
Capital social	2 407 600					2 407 600
Prime d'émission	418 686					418 686
Réserve légale	160 469					160 469
Autres réserves	325 568					325 568
Report à nouveau	0	-1 376 197				-1 376 197
Résultat de l'exercice	-1 376 197	1 376 197		-2 129 535		-2 129 535
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 936 126	0	0	-2 129 535	0	-193 409

✓ Les subventions d'investissement

Néant.

5.2. Provisions réglementées

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au [paragraphe 5.3.4.](#)

La contrepartie des provisions réglementées constatées au titre des amortissements dérogatoires est comptabilisée en résultat exceptionnel, aux postes « Dotations/Reprises aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions ».

5.3. Provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.3.1. Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2025	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions pour litiges	9 048			9 048
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL	9 048	0	0	9 048

5.3.2.Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2025	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	7 055			7 055
TOTAL	7 055	0	0	7 055

5.3.3.Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2025	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
TOTAL	0	0	0	0

5.3.4.Provision amortissements dérogatoires et autres provisions réglementées

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2025	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour hausse des prix				
TOTAL	0	0	0	0

5.3.5.Provisions pour dépréciation des stocks

Les dotations et reprises de l'exercice sont imputées en exploitation.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2025	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Stocks et en cours				
TOTAL	0	0	0	0

SAS A-JAMES**5.3.6. Provisions pour dépréciation des créances**

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2025	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Clients douteux	8 361	234 941	8 361	234 941
Autres provisions pour dépréciation		390 798		390 798
TOTAL	8 361	625 739	8 361	625 739

Les dotations et reprises de l'exercice sont imputées en exploitation.

5.4. Echéancier des dettes

DETTE	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles et autres emprunts				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	250 220	250 220		
à plus d'1 an à l'origine	3 529 346	485 008	2 101 703	942 635
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 254 171	3 254 171		
Personnel et comptes rattachés	259 039	259 039		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	469 818	469 818		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	903 289	903 289		
Autres impôts et comptes rattachés	88 392	88 392		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	195 653	195 653		
Groupe et associés	1 574 412	69 574		1 504 838
Autres dettes	2 214 809	2 214 809		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	12 739 149	8 189 973	2 101 703	2 447 473

5.5. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2025
DETTE D'EXPLOITATION	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	633 263
Dettes fiscales et sociales	171 232
DETTE FINANCIERE	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 100
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	
DETTE DIVERSE	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	61 738
Autres dettes	10 131
Produits constatés d'avance	
DETTE	879 464

5.6. Comptes de régularisation

5.6.1. Produits constatés d'avance

Néant.

SAS A-JAMES

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2025 CEE + Export	Total
Ventes de marchandises			
Ventes de produits finis	1 766 577		1 766 577
Production vendue de services	5 327 725		5 327 725
Chiffre d'affaires	7 094 302		7 094 302
%	100,00 %	%	100,00 %

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025
Production stockée	184 445
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	8 667
Reprises sur amortissements et provisions	8 361
Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles	62 500
Autres produits	90 917
TOTAL	354 890

6.3. Rémunération du Commissaire aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes		
	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	13 260 € HT	
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes		
Total	13 260 € HT	

6.4. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -78 060 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2025
PRODUITS FINANCIERS	5 432
Produits financiers de participations	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	4 923
Autres intérêts et produits assimilés	509
Reprises sur provisions et transferts	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Produits des cessions d'immobilisations financières	
CHARGES FINANCIERES	83 491
Dotations financières aux amortissements et provisions	
Intérêts et charges assimilées	83 491
Différences négatives de change	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
RESULTAT FINANCIER	-78 060

6.1. Résultat exceptionnel

Néant.

6.2. Informations sur les parties liées

Toutes les transactions significatives réalisées par la société entrant dans le champ de cette section sont conclues entre sociétés du groupe.

Aucune transaction significative n'a été conclue hors conditions de marché

SAS A-JAMES

7. FISCALITE

7.1. Ventilation de l'impôt

Rubriques	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)	Total
Résultat avant impôts	-2 129 175	-360	-2 129 535
Impôts au taux de 25 % Crédit d'impôt			
Résultat après impôts	-2 129 175	-360	-2 129 535

7.2. Fiscalité différée

BASES	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice (K€)
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :			
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite			
Participation			
Contribution sociale de solidarité & effort de construction	45 666	-27 422	18 244
Provision pour congés payés			
Autres provisions pour risques		390 797	390 797
TOTAL	45 666	363 375	409 041

7.3. Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	2025
Résultat de l'exercice	-2 129 535
- Impôt sur les bénéfices (dont crédits d'impôts)	
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	-2 129 535
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	0
Résultat hors dispositions fiscales	-2 129 535

8.INFORMATIONS DIVERSES

8.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2025, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2025	Effectif
Cadres	10
Agents de maîtrise, techniciens et employés	24
Ouvriers	62
TOTAL	96

8.2. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

8.3. Engagements financiers et hors bilan

8.3.1. Dettes garanties par des sûretés réelles

Type	Biens donnés en garantie	Restant dû
Emprunt auprès des établissements de crédit		

8.3.2. Engagements particuliers financiers

Nature d'engagements	Données	Reçus
Garantie Financière reconstitution de sites		
Garantie marché privé garantie exécution		
Diverses cautions de garantie		
Garantie paiement étranger		
Engagement par signature		
Caution personnelle solidaire		
Avals et cautions divers		2 338 577
Engagements résultant de contrats qualifiés de "portage"		
Autres engagements		400 000

8.3.3. Crédit-bail

Néant.

SAS A-JAMES

8.3.4. Engagements de retraite

Les accords nationaux et conventions collectives appliqués dans l'entreprise prévoit une indemnité de départ à la retraite.

La société A. JAMES n'a pas signé d'accord particulier concernant l'indemnité de fin de carrière.

Les engagements en matière de pensions et retraites n'ont pas été constatés sous forme de provision pour les raisons suivantes :

- Cadres couverts par une assurance ;
- Ouvriers couverts par la CNPO suite à un accord paritaire ;
- Etams couverts par une assurance.

A.JAMES

SAS au capital de 2 407 600 €
327 834 214 RCS Boulogne-sur-Mer

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Exercice 2025
(Chiffres en milliers d'Euros sauf indication contraire)

Informations financières	Dénomination	Capital €	Réserves et report à nouveau avant affectation résultats K€	Quote-part du capital détenue (en pourcentage) %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par la société et non encore remboursés K€	Montant des cautions et avals donnés par la société K€	Chiffres d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé K€	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) K€	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice K€
					V. Brute K€	V. Nette K€					
Filiales et participations											
	RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS										
	Ci-DESSOUS : 1. Filiales (+ 50 % du capital détenu par la Société) ...	20 000 €	-363	100,00	20	20	391	0	23	-21	0
	2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société)										

N.B : le compte-courant avec la société JAMES LITHING est provisionné à 100% au bilan 2025

Resultat des 5 derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/2025	31/07/2025	31/07/2024	31/07/2023	31/07/2022
Durée de l'exercice (mois)	5	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	2 407 600				
Nombre d'actions					
- ordinaires	6 019				
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	7 094 302				
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	-1 207 345				
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	922 190				
Résultat net	-2 129 535				
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	-200,59	0	0	0	0
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-353,8	0	0	0	0
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	96				
Masse salariale	1 399 308				
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 008 738				

SAS A.JAMES

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

SAS A.JAMES

Siège social : 26 rue de la Libération – 50370 BRECEY

Capital social : 2 407 600€

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société A.JAMES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.JAMES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels dans la note « Changement de méthode et faits majeurs de l'exercice », paragraphe sur les « Changement de méthode comptable – Application du règlement ANC 2022-06 ».

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Stocks

La note « Stocks » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux stocks. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée générale.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rennes,
Le 9 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT CONSULTANTS



Laurent ANGOT

I. BILAN AU 31/12/2025

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/07/2025
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	424 906,25	311 021,27	113 884,98	104 067,43
Fonds commercial	353 681,72		353 681,72	353 681,72
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	3 413 936,90	847 631,01	2 566 305,89	2 385 483,11
Installations techniques, mat. et outillage	5 327 019,34	3 729 497,62	1 597 521,72	1 665 989,44
Autres immobilisations corporelles	2 241 587,77	1 266 426,68	975 161,09	1 036 789,53
Immobilisations en cours, avances et acomptes	751 599,31		751 599,31	784 243,12
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	20 000,00		20 000,00	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				20 000,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 339,60		16 339,60	200 689,92
ACTIF IMMOBILISE	12 549 070,89	6 154 576,58	6 394 494,31	6 550 944,27
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 061 321,10		1 061 321,10	1 273 764,12
En-cours de production de biens	1 188 029,86		1 188 029,86	1 003 585,00
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	121 678,20		121 678,20	
Marchandises	-17 302,00		-17 302,00	
Avances, acomptes versés sur commandes	16 598,35		16 598,35	148 845,52
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 920 833,59	234 940,83	3 685 892,76	3 997 162,69
Autres créances	1 413 409,42	390 797,78	1 022 611,64	1 042 815,82
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	393 148,06		393 148,06	677 989,95
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	126 336,08		126 336,08	283 650,55
ACTIF CIRCULANT	8 224 052,66	625 738,61	7 598 314,05	8 427 813,65
Frais d'émission d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif et différences d'éval.				
TOTAL GENERAL	20 773 123,55	6 780 315,19	13 992 808,36	14 978 757,92

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/07/2025
Capital social ou individuel (dont versé : 2 407 600,00)	2 407 600,00	2 407 600,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	418 686,09	418 686,09
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	160 469,04	160 469,04
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	325 567,69	325 567,69
Report à nouveau	-1 376 196,75	-0,07
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 129 535,17	-1 376 196,68
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-193 409,10	1 936 126,07
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	9 048,00	9 048,00
Provisions pour charges	7 055,00	7 055,00
PROVISIONS	16 103,00	16 103,00
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 779 565,46	4 130 718,30
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		499 653,09
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 430 964,61	1 339 446,92
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 254 171,17	3 834 307,50
Dettes fiscales et sociales	1 720 538,27	1 917 346,52
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	195 653,37	
Instrument financier à terme		
Autres dettes	3 789 221,58	1 305 056,52
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	14 170 114,46	13 026 528,85
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation		
TOTAL GENERAL	13 992 808,36	14 978 757,92

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025

Rubriques	Exercice 31/12/2025			Exercice 31/07/2025
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	1 766 577,35		1 766 577,35	19 404 349,11
Production vendue de services	5 227 066,67	100 657,96	5 327 724,63	1 787 086,28
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	6 993 644,02	100 657,96	7 094 301,98	21 191 435,39
Production stockée			184 444,86	250 770,00
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			8 666,64	6 500,00
Reprises sur amortissements et provisions			8 361,20	32 316,12
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			62 500,00	
Autres produits			90 916,92	126 345,62
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 449 191,60	21 607 367,13
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			32 855,15	
Variation de stock (marchandises)			9 036,15	-3 213,52
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 107 834,26	8 068 195,02
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			99 030,67	213 120,48
Autres achats et charges externes			2 585 204,10	6 528 099,69
Impôts, taxes et versements assimilés			93 918,97	171 301,98
Salaires et traitements			1 399 307,99	3 778 208,62
Cotisations sociales			1 008 737,98	2 648 512,15
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			304 812,77	628 163,04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations et dépréciations			625 738,88	
Dotations aux provisions				7 055,00
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			70 908,59	
Autres charges			163 281,49	787 793,16
CHARGES D'EXPLOITATION			9 500 667,00	22 827 235,62
RESULTAT D'EXPLOITATION			-2 051 475,40	-1 219 868,49
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			5 431,65	19 325,69
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			4 922,94	14 072,80
Autres intérêts et produits assimilés			508,71	5 252,89
Reprises sur dépréciations				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
CHARGES FINANCIERES			83 491,42	177 088,77
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			83 491,42	177 088,77
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-78 059,77	-157 763,08
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-2 129 535,17	-1 377 631,57
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				4 877,11
RESULTAT EXCEPTIONNEL				-4 877,11
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices				-6 312,00
TOTAL DES PRODUITS			7 454 623,25	21 626 692,82
TOTAL DES CHARGES			9 584 158,42	23 002 889,50
BENEFICE OU PERTE			-2 129 535,17	-1 376 196,68

1. CHANGEMENT DE METHODE ET FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 13 992 808 €, et au compte de résultat dégageant une perte de -2 129 535 €.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/08/2025 au 31/12/2025 soit une durée de 5 mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président et présentés aux associés.

1.1. Changement de méthode comptable – Application du règlement ANC 2022-06

A compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, la société a appliqué pour la première fois le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

L'application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122-1 et 831-3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent :

- La nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charges ;
- La création/modification de comptes du plan comptable général ;
- L'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Conformément à l'article 27 du règlement, les postes de N-1 ont été reclassés uniquement aux fins de présentation, afin de permettre leur comparabilité avec les nouveaux modèles. Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice N-1.

Il convient toutefois de préciser que l'Actif du Bilan, extrait du feuillet correspondant de liasse fiscale, n'est pas présenté conformément au nouveau modèle prévu par l'ANC 2022-06. La ligne « Charges constatées d'avance » demeure présentée en pied de l'Actif et non au niveau des lignes « Créances ».

L'application du règlement ANC n°2022-06 génère les impacts suivants sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice N.

TABEAU DE RECLASSEMENT DES POSTES EN N (PRESENTATION SELON ANC 2022-06)

Poste concerné (ancien modèle)	Montant N selon ancien format	Reclassement requis au titre du règlement	Poste d'arrivée dans le nouveau modèle (intitulé complet)	Montant après reclassement
Produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles <i>(en produits exceptionnels)</i>	- 62 500	Reclassées en produits d'exploitation	Produits des cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 62 500
Transferts de charges	- 3 109	Reclassées en produits d'exploitation	Production vendue de services	-3 109
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées <i>(en charges exceptionnelles)</i>	70 909	Reclassées en charges d'exploitation	Valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	70 909

1.1. Changement d'estimation comptable

Néant.

1.2. Faits majeurs de l'exercice

L'associé unique a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social et de la fixer au 31 décembre de chaque année à compter du 1^{er} décembre 2025.

L'exercice social en-cours au donc une durée exceptionnelle de 5 mois, jusqu'au 31 décembre 2025.

1.3. Consolidation

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : CBASE
	Siège : 26 avenue de l'Europe 62250 LEULINGHEN-BERNES
	N° d'identification (si entité française) : 314 818 758 00034
	Lieu où les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues : 26 avenue de l'Europe 62250 LEULINGHEN-BERNES
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom
	Siège
	N° d'identification (si entité française)
	Lieu où les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC 2022-06, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle ;
- Comparabilité et continuité de l'exploitation ;
- Régularité et sincérité ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Compte tenu du déficit de l'exercice, les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, l'associée unique, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, devra, dans les quatre mois de la décision d'approbation des comptes, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- ✓ Les logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production (y compris les frais d'acquisition) ;
- ✓ Les fonds commerciaux acquis (y compris la quote-part des malis non affectée aux actifs identifiables apportés) ;
- ✓ Les frais de développement qui sont immobilisés s'ils satisfont aux conditions précises d'activation.

Les dépenses liées aux activités de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

- ✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Pour les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...), la société opte pour le rattachement au coût d'acquisition. Les frais de formation externes afférents aux formations nécessaires à la mise en service de l'immobilisation sont comptabilisés directement en charges. Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

✓ Amortissement

Les fonds commerciaux et les immobilisations en cours ne sont pas amortis. La durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement, selon le mode linéaire.

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

Nous appliquons la présomption de durée non limitée de notre fonds commercial.

En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel est réalisé.

Le cas échéant, il fait l'objet d'une dépréciation. Les actifs ayant des caractéristiques similaires suivent un traitement comparable.

✓ Amortissement dérogatoire

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

✓ Dépréciation des immobilisations incorporelles

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée. Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée sont testés au moins une fois par exercice. Les autres immobilisations sont testées lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

3.1.2. Immobilisations corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Pour les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...), la société opte pour le rattachement au coût d'acquisition. Les frais de formation externes afférents aux formations nécessaires à la mise en service de l'immobilisation sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées. Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

✓ Amortissement

En application de l'approche par composants, la société utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus à l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu.

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

- ✓ Amortissement dérogatoire

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

- ✓ Dépréciation des immobilisations corporelles

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée.

3.1.3. Immobilisations financières

❖ Les titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droit de mutation, honoraires...).

- ✓ Dépréciation

Une analyse de l'évaluation des titres de participation est réalisée en tenant compte le cas échéant des spécificités de chaque société ou de leur marché. Une provision pour dépréciation des titres de participation peut être comptabilisée lorsqu'une perte de valeur durable est constatée.

❖ Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnements versés ainsi que les titres, autres participations, que la société a l'intention de conserver durablement.

3.2. Stocks

En ce qui concerne la valorisation des stocks finaux, elle a été effectuée suivant la méthode :

- ✓ Du prix de revient moyen pondéré de décembre 2025 matière d'approvisionnements ;
- ✓ Du prix de revient historique de production, le cas échéant retraité des coûts anormaux supportés sur l'exercice, ou d'achat en matière de produits intermédiaires et finis et de marchandises.

Pour la valorisation du stock, le prix plancher s'applique lorsque le prix de vente est inférieur au prix de valorisation du stock. Dans ce cas, une provision pour dépréciation de stock peut être constatée.

3.3. Valeurs mobilières de placement (VMP) et disponibilités

❖ Les valeurs mobilières de placement (VMP)

Les valeurs mobilières de placement sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Elles sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition (converties en euros au cours du jour pour les VMP en devises). Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation.

❖ **Les disponibilités**

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

3.4. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont classées, en bas de bilan et dans l'état des échéanciers (voir § n° 4.4) selon la durée restant à courir, à la date de clôture du bilan, jusqu'à leur échéance en distinguant les créances à un an au plus et à plus d'un an.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.5. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées pour prendre en compte les sorties ou risques potentiels liés à des litiges ou à des obligations réglementaires afférentes à l'activité de la société.

3.6. Engagements de retraite

En application des dispositions de C. com Art. L 123-13, al.3 et PCG, art. 531-4/1, le montant des engagements de départ à la retraite, déduction faite des avoirs capitalisés sur les contrats IFC en cours, n'est pas provisionné au bilan (voir § n° 8.4.2).

3.7. Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission d'emprunt sont portés à l'actif (en « charges à répartir ») et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

Les dettes sont classées, en bas de bilan et dans l'état des échéanciers (voir § n° 5.4) selon la durée restant à courir, à la date de clôture du bilan, jusqu'à leur échéance en distinguant les dettes à un an au plus, à plus d'un an et cinq ans au plus tard et à plus de cinq ans.

A ce jour, les emprunts de la société ne sont pas assortis de clause de remboursement en cas de non-respect d'objectifs définis.

3.8. Capitaux propres

Les subventions d'investissement reçues des collectivités publiques et organismes assimilés au titre des biens immobilisés sont portées au poste « Subventions d'investissement » (présenté au sein des capitaux propres) et reprises au compte de résultat proportionnellement à l'amortissement des biens concernés.

3.9. Résultat exceptionnel

Une des évolutions majeures de la nouvelle réglementation réside dans la nouvelle définition de présentation des éléments exceptionnels du compte de résultat. Désormais, les éléments du résultat exceptionnel :

- Ne sont plus les opérations considérées comme ayant une nature exceptionnelle au regard de la nomenclature du plan de compte (les cessions, les pénalités, les indexations...) ;
- Mais les seuls produits et charges directement liées à un évènement considéré comme majeur et inhabituel au regard des faits et circonstances.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2025	Acquisitions et virements de poste à poste	Diminutions et Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2025
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	745 236	33 352			778 588
Total 1 Incorporelles	745 236	33 352	0	0	778 588
Terrains		65 130		65 130	
Constructions sur sol propre	24 537				24 537
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....	3 120 925	269 116		640	3 389 400
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	5 278 249	48 770			5 327 019
Matériel de transport	1 723 631	12 657			1 736 288
Matériel de bureau et informatique, mobilier	509 157	7 241		11 098	505 300
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	10 656 499	402 914	0	76 868	10 982 544
Immobilisations corporelles en cours (1)	784 243	338 492	371 136		751 599
Total 3 Encours Corporelles	784 243	338 492	371 136	0	751 599
Acomptes					
TOTAL	12 185 978	774 758	371 136	76 868	12 512 731

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

4.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2025	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2025
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	287 487	23 534		311 021
Total 1	287 487	23 534	0	311 021
Terrains				
Constructions	759 978	87 789	136	847 631
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	3 612 260	117 238		3 729 498
Matériel de transport	887 075	55 017		942 092
Matériel de bureau informatique, mobilier	308 923	21 234	5 823	324 335
Total 2	5 568 236	281 278	5 959	5 843 556
TOTAL	5 855 723	304 812	5 959	6 154 577

Les dotations et reprises aux amortissements de l'exercice sont imputées en exploitation.

4.1.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe [5.3.3. Etat des provisions](#).

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/07/2025	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2025	Provision	Valeur Nette au 31/12/2025
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	20 000			20 000		20 000
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	200 690	1 581	185 932	16 340		16 340
TOTAL	220 690	1 581	185 932	36 340	0	36 340

✓ Prise et cession de participation de l'exercice

Néant.

✓ Tableau des filiales et des participations

Cf. pièce jointe.

4.3. Stocks et encours de production

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2025
Matières premières	1 044 019		1 044 019
Marchandises			
Produits finis	121 678		121 678
En-cours de production de biens	1 188 030		1 188 030
En-cours de production de services			
TOTAL	2 353 727	0	2 353 727

Les provisions pour dépréciation des stocks sont établies selon les modalités décrites au paragraphe 5.3.5.

4.4. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 5 476 919 € en valeur brute au 31/12/2025 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	16 340	0	16 340
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	16 340		16 340
ACTIF CIRCULANT :	5 460 580	4 782 263	678 316
Clients	3 633 316	3 633 316	
Clients douteux	287 518		287 518
Personnel et comptes rattachés	25 601	25 601	
Organismes sociaux	1 132	1 132	
Etat : impôt sur les bénéfices	21 324	21 324	
Etat : impôts et taxes diverses	153 674	153 674	
Groupe et associés	390 798		390 798
Débiteurs divers	820 881	820 881	
Charges constatées d'avance	126 336	126 336	
TOTAL	5 476 920	4 782 263	694 656

4.5. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/07/2025
Créances clients et comptes rattachés	3 920 834	234 941	3 685 893	3 997 163
TOTAL	3 920 834	234 941	3 685 893	3 997 163

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au [paragraphe 5.3.6.](#)

4.6. Centralisation des postes de bilan

Toutes les transactions significatives réalisées par la société entrant dans le champ de cette section sont conclues entre sociétés du groupe.

Aucune transaction significative n'a été conclue hors conditions de marché.

4.7. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

VMP ET DISPONIBILITES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/07/2025
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	393 148		393 148	677 990
TOTAL	393 148	0	393 148	677 990

4.8. Comptes de régularisation et d'attente

4.8.1.Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 126 336 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025
Charges d'exploitation	126 336
Charges financières	
TOTAL	126 336

4.8.2.Produits à recevoir

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	109 288
Clients – Factures à établir	280 818
Fournisseurs – avoirs à obtenir	7 031
Intérêts courus sur créances rattachées	
Intérêts courus sur compte courant	
TOTAL	397 137

4.8.3.Ecarts de conversion

Néant.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Le capital social de la société s'élève à 2 407 600 euros. Il est composé de 6 019 actions, émises et entièrement libérées, d'une valeur nominale de 400 euros.

✓ Tableau de variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	31/07/2025	Affectation du résultat	Distrib. dividendes	Résultat de l'année	Autres variations	31/12/2025
Capital social	2 407 600					2 407 600
Prime d'émission	418 686					418 686
Réserve légale	160 469					160 469
Autres réserves	325 568					325 568
Report à nouveau	0	-1 376 197				-1 376 197
Résultat de l'exercice	-1 376 197	1 376 197		-2 129 535		-2 129 535
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 936 126	0	0	-2 129 535	0	-193 409

✓ Les subventions d'investissement

Néant.

5.2. Provisions réglementées

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au [paragraphe 5.3.4.](#)

La contrepartie des provisions réglementées constatées au titre des amortissements dérogatoires est comptabilisée en résultat exceptionnel, aux postes « Dotations/Reprises aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions ».

5.3. Provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.3.1. Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2025	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions pour litiges	9 048			9 048
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL	9 048	0	0	9 048

5.3.2.Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2025	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	7 055			7 055
TOTAL	7 055	0	0	7 055

5.3.3.Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2025	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
TOTAL	0	0	0	0

5.3.4.Provision amortissements dérogatoires et autres provisions réglementées

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2025	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour hausse des prix				
TOTAL	0	0	0	0

5.3.5.Provisions pour dépréciation des stocks

Les dotations et reprises de l'exercice sont imputées en exploitation.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2025	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Stocks et en cours				
TOTAL	0	0	0	0

5.3.6. Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2025	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Clients douteux	8 361	234 941	8 361	234 941
Autres provisions pour dépréciation		390 798		390 798
TOTAL	8 361	625 739	8 361	625 739

Les dotations et reprises de l'exercice sont imputées en exploitation.

5.4. Echéancier des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles et autres emprunts				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	250 220	250 220		
à plus d'1 an à l'origine	3 529 346	485 008	2 101 703	942 635
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 254 171	3 254 171		
Personnel et comptes rattachés	259 039	259 039		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	469 818	469 818		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	903 289	903 289		
Autres impôts et comptes rattachés	88 392	88 392		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	195 653	195 653		
Groupe et associés	1 574 412	69 574		1 504 838
Autres dettes	2 214 809	2 214 809		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	12 739 149	8 189 973	2 101 703	2 447 473

5.5. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2025
DETTES D'EXPLOITATION	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	633 263
Dettes fiscales et sociales	171 232
DETTES FINANCIERES	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 100
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	
DETTES DIVERSES	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	61 738
Autres dettes	10 131
Produits constatés d'avance	
DETTES	879 464

5.6. Comptes de régularisation

5.6.1. Produits constatés d'avance

Néant.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2025 CEE + Export	Total
Ventes de marchandises			
Ventes de produits finis	1 766 577		1 766 577
Production vendue de services	5 327 725		5 327 725
Chiffre d'affaires	7 094 302		7 094 302
%	100,00 %	%	100,00 %

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025
Production stockée	184 445
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	8 667
Reprises sur amortissements et provisions	8 361
Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles	62 500
Autres produits	90 917
TOTAL	354 890

6.3. Rémunération du Commissaire aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes		
	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	13 260 € HT	
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes		
Total	13 260 € HT	

6.4. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -78 060 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2025
PRODUITS FINANCIERS	5 432
Produits financiers de participations	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	4 923
Autres intérêts et produits assimilés	509
Reprises sur provisions et transferts	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Produits des cessions d'immobilisations financières	
CHARGES FINANCIERES	83 491
Dotations financières aux amortissements et provisions	
Intérêts et charges assimilées	83 491
Différences négatives de change	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
RESULTAT FINANCIER	-78 060

6.1. Résultat exceptionnel

Néant.

6.2. Informations sur les parties liées

Toutes les transactions significatives réalisées par la société entrant dans le champ de cette section sont conclues entre sociétés du groupe.

Aucune transaction significative n'a été conclue hors conditions de marché

7. FISCALITE

7.1. Ventilation de l'impôt

Rubriques	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)	Total
Résultat avant impôts	-2 129 175	-360	-2 129 535
Impôts au taux de 25 % Crédit d'impôt			
Résultat après impôts	-2 129 175	-360	-2 129 535

7.2. Fiscalité différée

BASES	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice (K€)
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :			
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite			
Participation			
Contribution sociale de solidarité & effort de construction	45 666	-27 422	18 244
Provision pour congés payés			
Autres provisions pour risques		390 797	390 797
TOTAL	45 666	363 375	409 041

7.3. Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	2025
Résultat de l'exercice	-2 129 535
- Impôt sur les bénéfices (dont crédits d'impôts)	
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	-2 129 535
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	0
Résultat hors dispositions fiscales	-2 129 535

8. INFORMATIONS DIVERSES

8.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2025, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2025	Effectif
Cadres	10
Agents de maîtrise, techniciens et employés	24
Ouvriers	62
TOTAL	96

8.2. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

8.3. Engagements financiers et hors bilan

8.3.1. Dettes garanties par des sûretés réelles

Type	Biens donnés en garantie	Restant dû
Emprunt auprès des établissements de crédit		

8.3.2. Engagements particuliers financiers

Nature d'engagements	Données	Reçus
Garantie Financière reconstitution de sites		
Garantie marché privé garantie exécution		
Diverses cautions de garantie		
Garantie paiement étranger		
Engagement par signature		
Caution personnelle solidaire		
Avals et cautions divers		2 338 577
Engagements résultant de contrats qualifiés de "portage"		
Autres engagements		400 000

8.3.3. Crédit-bail

Néant.

8.3.4. Engagements de retraite

Les accords nationaux et conventions collectives appliqués dans l'entreprise prévoit une indemnité de départ à la retraite.

La société A. JAMES n'a pas signé d'accord particulier concernant l'indemnité de fin de carrière.

Les engagements en matière de pensions et retraites n'ont pas été constatés sous forme de provision pour les raisons suivantes :

- Cadres couverts par une assurance ;
- Ouvriers couverts par la CNPO suite à un accord paritaire ;
- Etams couverts par une assurance.

A.JAMES

SAS au capital de 2 407 600 €
327 834 214 RCS Boulogne-sur-Mer

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Exercice 2025
(Chiffres en milliers d'Euros sauf indication contraire)

Informations financières	Dénomination	Capital €	Réserves et report à nouveau avant affectation résultats K€	Quote-part du capital détenue (en pourcentage) %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par la société et non encore remboursés K€	Montant des cautions et avals donnés par la société K€	Chiffres d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé K€	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) K€	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice K€
					V. Brute K€	V. Nette K€					
Filiales et participations											
	RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS										
	Ci-DESSOUS :										
	1. Filiales										
	(+ 50 % du capital détenu par la Société) ...										
		20 000 €	-363	100,00	20	20	391	0	23	-21	0
	SAS JAMES LIGHTING										
	2. Participations										
	(10 à 50 % du capital détenu par la Société)										

N.B : le compte-courant avec la société JAMES LIGHTING est provisionné à 100% au bilan 2025